Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID: 069-216902783-20240208-DEL2024\_01-DE





# LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DEL2024/01

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GENAY

Date d'envoi de la convocation : 1<sup>er</sup> février 2024 Date d'affichage de la convocation : 1<sup>er</sup> février 2024

### Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique dans la salle des cérémonies, le jeudi 8 février 2024

Présents:

Mme GIRAUD, M. CHOTARD, Mme LAMY, M. ROUVIER, M. HELOIRE, Mme SAVIN, M. MICHAUD, M. SOTHIER, Mme PIN, M. SCHWOB, M. ANDRZEJEWSKI, M. LEGAL, Mme MONNIER, M. RANEBI, Mme BAILLON, M. GENESTIER, Mme COHEN, M. LECLERC; M. MADER, M. TOUZOT, Mme KLINGELSCHMITT.

Absents excusés ayant donné procuration :

Absente

Mme MAGAUD pouvoir à Mme GIRAUD; M. GRANDJEAN, pouvoir à M. CHOTARD; M. FOUGERE, pouvoir à Mme LAMY; Mme PILLON, pouvoir à M. SCHWOB; M. DURAND, pouvoir à M. POLIVIER : Mma PERRIN, pouvoir à M. MADER : M. MALICEIN, pouvoir à M. TOLIZOT

M. ROUVIER ; Mme PERRIN, pouvoir à M. MADER ; M. MAUGEIN, pouvoir à M. TOUZOT.

Mme LAURENT WILCYNSKI Sandra

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 21
Représentés : 7
Votants : 28
Absents : 1

Les membres présents forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Nadine PIN est désignée comme secrétaire de séance.

#### Election d'un nouveau membre de la commission « subventions aux associations »

Rapporteur: Madame le Maire

Par délibération n°202/62 en date du 3 décembre 2020 le Conseil Municipal a décidé de la création d'une commission « subventions aux associations » chargée d'étudier les demandes de subventions des associations.

Il a en outre fixé à 6 le nombre des membres de cette commission et a désigné ses membres :

Par délibération en date du 27 janvier 2022, le Conseil Municipal a attribué le siège laissé vacant suite à la démission de Madame Valérie ROGER à Madame Sandra LAURENT.

Depuis cette date, la composition de la commission « subventions aux associations » est la suivante :

- Sandra LAURENT
- Laurie PARENT
- Bernard MICHAUD
- Pascale MONNIER
- Denise COHEN
- Amélie KLINGELSCHMITT

# Délibération n°DEL2024/01

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

5<sup>2</sup>LO

Suite à la démission du Conseil Municipal de Madame Laurie PARE ID: 069-216902783-20240208-DEL2024\_01-DE siège que cette dernière occupait au sein de la commission « subventions aux associations » est vacant et il convient donc de la remplacer.

Il est proposé la candidature de Monsieur Mohamed RANEBI.

# Après exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

 DESIGNE Monsieur Mohamed RANEBI comme nouveau membre de la commission « subventions aux associations »

VOTE	Pour Abstention	6	Mme COHEN, M. MADER, M.LECLERC, Mme PERRIN, M.TOUZOT, M. MAUGEIN
	Contre	0	

Pour Extrait Conforme, Le Maire, Valérie GIRAUD

Acte certifié exécutoire après

- transmission en Préfecture le 9 février 2024
- publication sur le site internet de la Ville le 9 février 2024